

46e Réunion du Conseil d'administration

Oslo, 13-14 février 2020

Soumis par le Secrétariat international de l'ITIE

Procès-verbal

Ce document reflète l'objectif ainsi que les conclusions approuvées lors de la 46e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.

1

PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 46^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Sommaire

Discussions du Conseil d'administration	3
46-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour	3
46-2 Rapport du Secrétariat international	3
Document du Conseil d'administration 46-2-A - Rapport d'avancement de la mise e œuvre, période allant d'octobre 2019 à janvier 2020	
Document du Conseil d'administration 46-2-B - Rapport d'avancement de la sensibilisation, période allant d'octobre 2019 à janvier 2020	
46-3 Rapport de la Banque mondiale	
46-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre	6
Document du Conseil d'administration 46-4-A - Évaluation des demandes de prorogation	6
Document du Conseil d'administration 46-4-B – Accélération des divulgations systématiques	7
Document du Conseil d'administration 46-5-A - Évaluation de la candidature du Nig	_
Document du Conseil d'administration 46-5-B - Évaluation de la candidature de la Guinée équatoriale (pour discussion)	
46-6 Rapport du Comité de Validation	
Document du Conseil d'administration 46-6-A - Rapport du Comité de Validation	g
Document du Conseil d'administration 46-6-B – Point sur la révision de la procédu de Validation (pour discussion)	
Document du Conseil d'administration 46-8-A - Comptes annuels 2019	
Annexe A — Décisions du Conseil d'administration concernant les pays	.13
Anney R _ List of participants	15

2

Discussions du Conseil d'administration

46-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La très honorable Helen Clark, présidente du Conseil d'administration, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Oslo à l'ensemble du Conseil d'administration. La séance débute par un hommage à M. Jim Miller, ancien membre du Conseil d'administration ayant siégé de longues années en tant que représentant du collège des industries extractives. Les membres du Conseil d'administration, après avoir exprimé leur tristesse à l'annonce du décès du Dr Miller, ont observé une minute de silence. Ils passent ensuite à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Mme Helen Clark fait tout d'abord un résumé des discussions et des mesures adoptées la veille lors de la retraite stratégique du Conseil d'administration.

Mesures:

- Le Comité de Mise en œuvre élaborera un document sur l'évaluation de l'impact de l'ITIE contenant des recommandations à l'intention du Conseil d'administration qui les examinera en juin.
- Le Comité de Mise en œuvre procédera à la mise à jour du document relatif à la lutte contre la corruption, y compris ses annexes, pour que le Conseil d'administration puisse les examiner en juin.
- Le Comité de Gouvernance et de Supervision se penchera sur les questions liées à la gouvernance interne de l'ITIE concernant en particulier la lutte contre la corruption.
- Le Secrétariat international préparera un document sur le rôle de l'ITIE au regard de la question de la transition énergétique, à soumettre à l'examen préalable du Comité de Mise en œuvre.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration est approuvé.

46-2 Rapport du Secrétariat international

M. Mark Robinson, directeur exécutif du Secrétariat international de l'ITIE, commence par rappeler les opportunités et les défis que présente la Norme ITIE dans sa version révisée. Le Secrétariat international s'attachera à l'avenir à une meilleure mise en pratique des dispositions de la Norme révisée, en consacrant davantage d'effort au renforcement des capacités qui sont nécessaires au soutien des pays mettant en œuvre l'ITIE.

Document du Conseil d'administration 46-2-A - Rapport d'avancement de la mise en œuvre, période allant d'octobre 2019 à janvier 2020

M. Mark Robinson présente un résumé des points à retenir du rapport d'avancement de la mise en œuvre. Les membres du Conseil d'administration saluent à ce propos la concision du document. Le caractère central du soutien à la mise en œuvre est souligné : il s'agit en effet d'une priorité essentielle pour le Secrétariat, au vu en particulier des difficultés signalées par les pays mettent en œuvre l'ITIE. Plusieurs membres indiquent la nécessité d'une approche évolutive en vue de minimiser à l'avenir les problèmes posés par la mise en œuvre. Se référant à la section thématique des plans de travail, les membres du Conseil d'administration observent qu'il est nécessaire de soutenir les groupes multipartites dans l'élaboration des plans de travail des pays pour les inciter à procéder à des divulgations systématiques et faire en sorte que ces plans de

Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter : @EITlorg • www.eiti.org

Adresse: Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Secrétariat international de l'ITIE

travail soient en rapport avec leurs priorités nationales, plutôt que de tendre uniquement à une conformité à la Norme ITIE. En réponse à une question concernant les difficultés de mise en œuvre en Indonésie, le Secrétariat international précise que le processus se trouve au point mort en raison d'une restructuration administrative, la gestion de l'ITIE dans ce pays devant être transférée à un autre ministère de tutelle.

La stratégie de communication du Secrétariat international, dans sa version mise à jour, est ensuite présentée par Mme Joanne Jones, directrice de la communication. Il convient de noter, parmi les objectifs visés par cette stratégie de communication, l'utilisation de canaux de communication pour expliquer la pertinence du mandat, de la mission et de la stratégie de l'ITIE, la construction d'une signification cohérente concernant les priorités thématiques clés de l'ITIE, la préparation d'un nouvel énoncé discursif concernant son impact, ainsi qu'une explication de la manière dont les données peuvent être présentées sous un format innovant.

À l'issue de la présentation du rapport d'avancement de la mise en œuvre, les membres du Conseil d'administration formulent une série de requêtes, engageant le Secrétariat international à travailler sur les thèmes suivants :

- Diffuser des informations régulièrement mises à jour sur les progrès et les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de l'Exigence 1.3 relative à l'engagement de la société civile, afin de faire un suivi des points saillants présentés dans le précédent rapport d'avancement;
- Élaborer une planification de scénarios pour l'année 2020, sur la base des résultats attendus des prochaines Validations et des difficultés de mise en œuvre ;
- Souligner les aspects positifs de l'engagement de prestataires de services pour contribuer au bon déroulement de futurs événements et d'actions de communication, en renforçant par exemple les capacités locales et en répondant mieux aux exigences en matière de contenu local, et en incitant l'industrie à apporter son soutien à ce domaine d'activité:
- Examiner si le Conseil d'administration pourrait convenir d'adapter la Norme en s'affranchissant du délai établi de trois ans, ce qui aboutirait à un processus graduel donnant ainsi aux pays plus de temps pour assimiler les changements ;
- Accroître son soutien à la communication à l'intérieur des pays, en renforçant notamment les messages concernant l'impact de l'ITIE et le recours à des outils de communication pertinents, capables de véhiculer des récits plus parlants;
- Rendre compte des financements fournis bilatéralement aux pays mettant en œuvre l'ITIE dans les futurs rapports d'avancement de la mise en œuvre, afin de mieux comprendre les lacunes dans ce domaine;
- Donner à connaître les meilleures pratiques en matière de divulgation des entreprises, telles que le dernier rapport de Shell sur les paiements aux gouvernements, publié en décembre 2019, et les inclure dans les futurs rapports;
- Préciser le nombre d'entreprises participant à la mise en œuvre de l'ITIE dans les futurs rapports, ce qui permettra de refléter le grand nombre d'entreprises engagées au niveau national.

Document du Conseil d'administration 46-2-B - Rapport d'avancement de la sensibilisation, période allant d'octobre 2019 à janvier 2020

En présentant le rapport d'avancement des actions de sensibilisation, M. Mark Robinson souligne les missions de haut niveau menées au Brésil et au Zimbabwe à l'automne 2019. Le gouvernement du Brésil étudie encore la possibilité de soumettre sa candidature à l'ITIE, tandis

que le gouvernement du Zimbabwe reste indécis sur la manière de s'engager.

Les récents troubles sociaux et politiques internes ayant secoué le Chili, l'Équateur et le Liban ont freiné l'examen des candidatures de ces pays à l'ITIE. L'Ouganda a accompli des progrès dans la préparation de sa candidature ; en outre, le Secrétariat international a récemment engagé des efforts de sensibilisation auprès de l'Afrique du Sud. Plusieurs parties prenantes au Gabon, en Libye, au Maroc et en Suède ont exprimé leur intérêt dans la mise en œuvre de l'ITIE. M. Mark Robinson reconnaît ici l'appui du gouvernement norvégien et des entreprises dans ces efforts de sensibilisation.

M. Andrew Irvine fait le point sur le travail de sensibilisation en direction des entreprises, et mentionne notamment la participation à un récent atelier juridique de l'OPEP et à l'Assemblée des compagnies pétrolières nationales (CPN) à Londres. En réponse à une question du Conseil d'administration sur le travail de rapprochement du Secrétariat auprès de la compagnie Qatar Petroleum (QP), ce dernier confirme que le respect des attentes des entreprises soutenant l'ITIE figure en bonne place dans ses efforts de sensibilisation. Poursuivant sur ce thème, le Secrétariat souligne aussi un renforcement du travail de sensibilisation auprès des institutions et organisations financières, notamment dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI) et de l'Alliance des investisseurs sur les marchés émergents (Emerging Markets Investors Alliance).

Mesures:

– Le Secrétariat international inclura dans ses futurs rapports d'avancement relatifs à la sensibilisation une partie sur le travail mené auprès des entreprises (compagnies du secteur, entreprises d'État, négociants en matières premières, institutions financières, etc.).

46-3 Rapport de la Banque mondiale

C'est M. Christopher Sheldon, responsable du bureau des Pratiques mondiales dans le domaine de l'énergie et des industries extractives, qui présente le rapport de la Banque mondiale (BM). La BM a lancé, à la suite de la dernière réunion du Conseil d'administration tenue en octobre 2019, le deuxième fonds d'affectation spéciale d'appui programmatique mondial aux industries extractives (EGPS 2). L'EGPS 2 s'échelonnera sur six ans, l'objectif de la BM étant de lever 69 millions de dollars US. Environ la moitié des fonds de l'EGPS 2 sera affectée à la mise en œuvre de l'ITIE. En outre, la BM soutiendra la mise en œuvre de l'ITIE par le biais d'autres sources de financement. Le représentant de la BM souligne toutefois les problèmes, en termes de capacité, concernant la transition vers une culture de divulgations systématiques et la nécessité de permettre aux pays mettant en œuvre l'ITIE de s'exprimer ouvertement.

Les membres du Conseil d'administration demandent que davantage d'informations soient fournies aux pays sur les procédures de demande de financement au titre de l'EGPS. La Banque mondiale requiert en ce sens l'aide du Secrétariat international afin d'aider les pays à présenter leur demande de financement et souligne les efforts déployés pour améliorer les décaissements.

Mesure:

– Le Secrétariat international travaillera avec l'équipe EGPS et les chefs d'équipe de projet de la BM afin de fournir un soutien coordonné aux pays mettant en œuvre l'ITIE pour faciliter leur demande de financement au titre de l'EGPS.

5

46-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

Document du Conseil d'administration 46-4-A - Évaluation des demandes de prorogation

Mme Erica Westenberg, co-présidente du Comité de Mise en œuvre, fait état des difficultés récurrentes invoquées par les treize pays n'ayant pas respecté l'échéance de fin d'année pour la présentation de leurs rapports. Elle suggère qu'à l'avenir, lors de l'évaluation des demandes de prorogation, le Conseil d'administration prenne en considération le soutien et les ressources dont les pays ont besoin pour passer au système des divulgations systématiques. Elle observe qu'il pourrait également être amené à revoir les implications pratiques du respect de l'exigence relative à la ponctualité des rapports, et du suivi que cela entraîne, en l'occurrence en cas de la transition vers un système de divulgations systématiques.

Le Conseil d'administration accepte d'accorder une prorogation d'échéance à l'Albanie, au Tchad, Peru, au Mali et à l'Ukraine. Il convient que l'Ukraine peut bénéficier d'un report de la date de début de la Validation, mais non le Cameroun, le Guyana et le Suriname qui sont appelés à commencer leur Validation à la date arrêtée par le Conseil d'administration. Il décide néanmoins que le Mali, la Mauritanie et l'Ukraine auront droit à un moratoire avant de passer à la Norme ITIE 2019 et que leur prochaine Validation se fera sur la base de la Norme ITIE 2016.

En ce qui concerne le Cameroun, la République dominicaine, le Honduras, le Mozambique, les Pays-Bas, le Tadjikistan et les Seychelles, le Conseil d'administration décide que ces pays ne sont pas admissibles à une prorogation d'échéance pour la présentation de leurs rapports. Mme Erica Westenberg précise néanmoins que le Cameroun, la République dominicaine, le Honduras, les Pays-Bas, le Tadjikistan et les Seychelles ont depuis publié leur Rapport ITIE 2017 qui était attendu.

En ce qui concerne les demandes de prorogation du Mexique et du Mozambique, elle précise qu'il a été difficile au Comité de Mise en œuvre de suivre la recommandation qui lui avait été faite. Il était prévu en effet que les pays publient leurs rapports respectivement avant la fin du mois de février et du mois de mars.

Les points suivants sont soulevés par les membres du Conseil d'administration :

- Dans le cas du Mexique, des inquiétudes ont été exprimées concernant la possibilité que le gouvernement soit dissuadé de poursuivre le processus dans l'hypothèse d'une suspension, cette situation pouvant décourager d'autres pays de la région de mettre en œuvre l'ITIE.
- La suspension pourrait interrompre la dynamique de la mise en œuvre pour ces pays et ne pas s'avérer nécessaire pour une échéance aussi courte.
- Les pays doivent être traités équitablement, et les délais ont pour but d'encourager la présentation des rapports en temps voulu et de garantir l'application des règles telles que fixées.
- Il est important de mettre en balance le respect des délais et la publication des informations qui sont significatives au niveau de chaque pays.

Le Conseil d'administration décide de suivre la recommandation et de suspendre temporairement le Mexique et le Mozambique, en précisant dans sa décision que la suspension sera automatiquement levée si les rapports non encore publiés l'étaient.

Mesures:

 Le Secrétariat international communiquera les décisions du Conseil d'administration aux pays concernés en termes positifs, en reconnaissant en particulier les efforts déployés par ces derniers pour satisfaire aux exigences de l'ITIE.

- Le Secrétariat international préparera une note sur la manière dont le Conseil d'administration

prend ses décisions de suspension — lorsqu'un pays ne satisfait pas aux exigences —, en proposant une rédaction adéquate expliquant le caractère temporaire desdites suspensions.

Document du Conseil d'administration 46-4-B – Accélération des divulgations systématiques

M. lan Mwiinga, co-président du Comité de Mise en œuvre, présente les recommandations figurant dans ce document préparé à l'intention du Conseil d'administration et portant sur la façon d'accélérer les divulgations systématiques. Ses membres soulèvent les points ci-dessous à propos des conclusions tirées de l'examen des progrès réalisés :

- Le passage aux divulgations systématiques est essentiel pour l'avenir de l'ITIE, et cette ambition doit être renforcée en vue d'assurer une mise en œuvre plus durable.
- Les pays mettant en œuvre l'ITIE n'ont pas encore pleinement adopté le plan d'intégration (c'est-à-dire le passage aux divulgations systématiques); il est possible que l'ITIE n'ait pas correctement appréhendé les obstacles ou le cas échéant les incitations nécessaires pour que les pays avancent dans cette voie.
- Les pays membres mettant en œuvre l'ITIE soulignent à nouveau les difficultés qu'ils rencontrent pour respecter les délais d'envoi des rapports et progresser en matière de divulgation systématique. Ce dernier point exige des capacités accrues de la part des entités déclarantes et des groupes multipartites.
- Il est proposé au Conseil d'administration d'envisager un moratoire sur les suspensions liées à ces retards si les pays sont en mesure de démontrer un engagement et une feuille de route clairs concernant les divulgations systématiques.
- Il est indiqué que le projet pilote proposé apparaît comme un moyen d'intervention et de soutien ciblé et qu'il peut être l'occasion d'identifier les voies de transition vers des divulgations systématiques, reflétant en même temps la situation et la capacité des pays concernés.

Le Conseil d'administration approuve la création d'un projet pilote visant à soutenir les groupes multipartites intéressés à développer des approches alternatives aux rapports ITIE.

Mesure:

- Le Secrétariat international préparera les Termes de Référence du projet pilote, qui seront soumis au Comité de Mise en œuvre, et invitera les pays intéressés à prendre part au projet.

46-5 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation

Mme Helen Clark invite Mme Diana El Kaissy, présidente du Comité de Candidature et de Sensibilisation, à présenter son rapport au Conseil d'administration.

Document du Conseil d'administration 46-5-A - Évaluation de la candidature du Niger

Mme Diana El Kaissy rappelle que le Comité a examiné la demande de candidature du Niger et recommandé au Conseil d'administration de l'accepter, afin que ce pays devienne membre de l'ITIE. Le Secrétariat international fait état des efforts déployés pour que les représentants de la société civile nigérienne élisent leurs propres représentants au Groupe multipartite et pour créer

Secrétariat international de l'ITIE 7

Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter : @EITlorg • www.eiti.org Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

une plate-forme de dialogue sur la gestion des industries extractives.

Le Conseil d'administration convient d'accepter la candidature du Niger ; les membres du Conseil d'administration accueillent donc le Niger comme pays mettant en œuvre l'ITIE.

Mesures:

- Le président communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement du Niger.

Document du Conseil d'administration 46-5-B - Évaluation de la candidature de la Guinée équatoriale (pour discussion)

Mme Helen Clark invite M. Gabriel Mbaga Obiang Lima, ministre des Mines et Hydrocarbures de la Guinée équatoriale, à prendre la parole devant le Conseil d'administration au sujet de la candidature de son pays. Les représentants des collèges s'expriment ensuite à tour de rôle, après que le Secrétariat international eut exposé brièvement le contexte dans lequel cette candidature est déposée.

Le Conseil d'administration de l'ITIE accueille favorablement la candidature de la Guinée équatoriale, reconnaissant l'engagement du gouvernement et les progrès réalisés pour établir un groupe de travail et préparer un plan d'activités aux fins de la mise en œuvre de l'ITIE. Il conclut, toutefois, que la demande présentée le 6 novembre 2019 ne fournit pas suffisamment d'éléments permettant d'établir l'engagement du pays à respecter les cinq critères d'adhésion à l'ITIE. Le Conseil d'administration souligne à cet égard l'importance de la participation de la société civile et de l'adhésion au Protocole relatif à la société civile. Il charge pour autant le Secrétariat international d'apporter son soutien à la Guinée équatoriale afin que le pays soit en mesure de satisfaire aux Exigences 1.3, 1.4 et 1.5 de la Norme ITIE.

Le Conseil d'administration demande en particulier au Secrétariat international d'effectuer une mission en Guinée équatoriale dans le but de recueillir des informations supplémentaires et les avis des parties prenantes sur la crédibilité du processus ITIE et de préparer une évaluation actualisée à soumettre à sa considération. Il encourage à ce titre la participation active des organisations locales et internationales de la société civile, des entreprises de soutien et des donateurs en vue de la réussite de cette candidature à l'ITIE. Le Conseil d'administration convient, dès lors, de revoir la candidature de la Guinée équatoriale lors de sa prochaine réunion en juin 2020.

Mesures:

- Le président communiquera par écrit au gouvernement de la Guinée équatoriale la décision du Conseil d'administration.
- Le Secrétariat international effectuera une mission en Guinée équatoriale afin de recueillir des informations supplémentaires et les points de vue des diverses parties prenantes.
- Le Comité de Gouvernance surveillera les étapes de la procédure d'adhésion à l'ITIE.

46-6 Rapport du Comité de Validation

Mme Helen Clark invite le Secrétariat international à présenter les recommandations du Comité de Validation au Conseil d'administration, en prenant note du fait que sa présidente, Mme Sonia Le Bris, s'est excusée. Le Conseil d'administration a été averti de l'efficacité du travail du Comité

de Validation qui a traité la majorité des cas par voie de circulaire, lui permettant ainsi de se concentrer sur les dossiers les plus complexes.

Document du Conseil d'administration 46-6-A - Rapport du Comité de Validation

Le Secrétariat international présente donc le rapport du Comité de Validation, en relevant qu'un seul point est soumis à la décision du Conseil d'administration, à savoir la Validation de la République dominicaine. La recommandation est que le Conseil d'administration reconnaisse que ce pays a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, en lui accordant un délai de six mois pour procéder à trois actions correctives. Le respect de l'Exigence 1.3 relative à l'engagement de la société civile sera réévalué lors de la deuxième Validation, malgré la constatation de progrès satisfaisants, étant donné le long débat qui a eu lieu au sein du Comité de Validation concernant certaines allégations selon lesquelles le gouvernement aurait imposé des conditions à l'engagement de la société civile. Le Conseil d'administration approuve la recommandation du Comité de Validation.

Mesures:

- Le président communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement de la République dominicaine.
- Le Secrétariat publiera les résultats de la Validation de la République dominicaine, y compris les documents fournis à l'appui.

Document du Conseil d'administration 46-6-B – Point sur la révision de la procédure de Validation (pour discussion)

Le Secrétariat international, au nom du Comité de Validation et de la présidente du groupe de travail, Mme Sonia Le Bris, fait le point sur la révision de la procédure de Validation en présentant les conclusions préliminaires de la consultation effectuée sur la future procédure. Les membres du Conseil d'administration formulent les observations suivantes :

- La société civile fait valoir que l'évaluation de l'Exigence 1.3 relative à l'engagement de la société civile est complexe par définition et qu'elle ne devrait pas être simplifiée, au risque de conduire à des évaluations peu nuancées.
- L'Exigence 1 sur la surveillance que doit opérer le Groupe multipartite et sur l'engagement des parties prenantes fixe un cadre préalable permettant de garantir la réussite de la mise en œuvre. L'efficacité de la mise en œuvre est mesurée dans le cadre de l'Exigence 7 sur les résultats et l'impact.
- De nombreux pays se rapprochent de leur troisième Validation, et si leurs résultats sont en deçà de la barre des « progrès significatifs », une telle situation pourrait entraîner leur suspension temporaire. Certains membres du Conseil d'administration s'interrogent sur le fait de savoir si cette approche est justifiée. La terminologie relative aux progrès qualifiés de « satisfaisants » et de « significatifs » est jugée peu claire.
- Les pays mettant en œuvre l'ITIE notent que la priorité devrait être accordée au soutien à la mise en œuvre plutôt qu'à la Validation.
- Il est suggéré que le nouveau modèle de Validation tienne compte de la situation de chaque pays. Les entreprises observent qu'un modèle de Validation aboutissant à un score global et permettant une certaine flexibilité dans les progrès réalisés permettrait

9

d'assurer la durabilité de l'ITIE.

- Les pays soutenant l'ITIE relèvent qu'il est important de s'assurer que la mise en œuvre l'ITIE et la procédure de Validation ne dépendent pas de l'aide au développement.
- La nouvelle procédure de Validation devrait prévoir une modalité claire pour l'examen des soumissions de dernière minute des parties prenantes au Comité de Validation.
- Le rôle central du Secrétariat dans la révision de la procédure de Validation est souligné.
 La participation des membres du Conseil d'administration est limitée par l'obligation de s'atteler à d'autres priorités concomitantes, et le Secrétariat, sur la base de son expérience, devrait proposer des solutions pratiques.
- Enfin, ils considèrent qu'il est important de continuer à solliciter l'avis des pays mettant en œuvre l'ITIE.

Mesure:

 Le groupe de travail sur la révision de la procédure de Validation devra présenter au Conseil d'administration les options possibles pour un nouveau modèle de Validation lors de sa 47e réunion.

46-7 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Mme Helen Clark invite M. Oleksiy Orlovsky, président du Comité de Gouvernance et de Supervision, à présenter son rapport au Conseil d'administration. Il fait état des points suivants :

- Les recommandations du Comité de Gouvernance et de Supervision sur les périodes de latence ont été approuvées par le Conseil d'administration par voie de circulaire.
- Dans le cadre du suivi de la politique de l'ITIE sur l'expression des préoccupations, approuvée le 17 octobre 2019, le Secrétariat a diffusé un formulaire confidentiel en ligne pour faciliter la remontée de telles préoccupations.
- Le Comité peaufine actuellement le document d'orientation à l'intention du Conseil d'administration relatif aux récusations. Il lui sera transmis pour décision avec la prochaine circulaire.
- Le Comité de Gouvernance et de Supervision recommande que les coordinateurs recueillent les commentaires de leur collège respectif sur le récent processus de mise à jour et application des lignes directrices relatives aux collèges, comme suite à l'Assemblée générale des membres de l'ITIE de 2019.
- Le Comité a commencé à se pencher sur les recommandations issues de l'autoévaluation du Conseil d'administration de 2019 et sur la façon de les aborder.

Mesures:

- Le Comité de Gouvernance et de Supervision soumettra le document sur les récusations au sein de l'ITIE au Conseil d'administration pour décision par voie de circulaire.

 - Il est demandé aux coordinateurs de recueillir les observations de leur collège respectif sur la mise à jour et l'application des lignes directrices relatives aux collèges comme suite à l'Assemblée générale des membres de l'ITIE.

Secrétariat international de l'ITIE 10

46-8 Rapport du Comité des Finances

Document du Conseil d'administration 46-8-A - Comptes annuels 2019

M. Oleksiy Orlovsky, président du Comité des Finances, présente son rapport : il informe le Conseil d'administration que la clôture des comptes annuels de 2019 laisse apparaître un solde négatif de 400 000 dollars US. Il précise que ce déficit, principalement dû à l'écart dans le financement de la Conférence mondiale (prévu pour ce même montant), sera couvert par le résultat excédentaire de l'exercice précédent. M. Brynjar Wiersholm fait observer que les dépenses totales de 7,1 millions de dollars US ont été inférieures à celles du budget approuvé pour 7,5 millions de dollars US.

Les membres du Conseil font les remarques suivantes relativement aux questions financières :

- Les projets de consultance contractés par le Secrétariat et devant apparaître dans les prochains rapports financiers devraient figurer sur la page Internet.
- Le soutien à la mise en œuvre peut avoir souffert en raison des efforts consacrés par le Secrétariat à la réalisation la Conférence mondiale. Le Secrétariat note qu'une meilleure planification sera nécessaire pour l'organisation des futures conférences, tout en relevant l'importance de cet événement dans l'amélioration du soutien à la mise en œuvre.
- L'objectif de répartition équilibré des financements entre les pays et les entreprises (50/50) est confirmé. Le Secrétariat précise qu'il espère que le budget sera financé à hauteur de 80 % à partir de recettes de base, les 20 % restants pouvant provenir de financements de projets visant à soutenir des activités innovantes.

Le Conseil d'administration approuve les comptes annuels 2019 de l'ITIE tels que présentés par le Comité des Finances.

Mesure:

- Le Secrétariat publiera les comptes annuels correspondant à l'exercice 2019 (exprimés en dollars US).

Document du Conseil d'administration 46-8-B - Réserve financière de l'ITIE

M. Oleksiy Orlovsky rapporte que le Comité des Finances a recommandé au Conseil d'administration, par mesure de prudence, d'augmenter le niveau de la réserve financière actuelle du Secrétariat international pour le faire passer de 4,8 millions à 18 millions de couronnes norvégiennes (NOK), afin de couvrir les dépenses sur trois mois. Il ajoute que la réserve sera déposée sur un compte générant des intérêts — à faible risque — et que les fonds se trouvent déjà au crédit des comptes du Secrétariat, produit des excédents de trésorerie des années précédentes.

Le Conseil d'administration approuve l'augmentation de la réserve financière à 18 millions de NOK.

Mesure:

- Le Secrétariat procédera à l'ajustement de son compte de réserve à 18 millions de NOK.

46-9 Rapport du Comité d'Audit

Secrétariat international de l'ITIE 11

Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter : @EITlorg • www.eiti.org Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Document du Conseil d'administration 46-9 - Rapport du Comité d'Audit

M. Erik Nurnberg, président du Comité d'Audit, rend compte des travaux de ce comité. Le Comité constate avec satisfaction que les auditeurs ont bénéficié d'un accès complet aux informations, sans aucune limite à l'étendue de leur travail, estimant que les comptes ont été présentés de manière juste et fidèle. Sur cette base, le Comité recommande au Conseil d'administration d'approuver les comptes de l'ITIE pour 2019. M. Erik Nurnberg informe également le Conseil d'administration que le cabinet d'audit ayant prêté ses services au cours des six dernières années sera remplacé pour la vérification des comptes de l'année 2020, conformément à la pratique antérieure du Secrétariat.

Le Conseil d'administration convient d'approuver les comptes vérifiés de l'ITIE pour 2019 tels que présentés par le Comité d'Audit et prend bonne note du changement prévu d'auditeurs.

Mesures:

- Le Secrétariat publiera les comptes 2019 audités (exprimés en NOK).
- Le Secrétariat procédera à la désignation de nouveaux vérificateurs aux comptes avant l'audit financier de l'exercice 2020.

46-10 Questions diverses

Le Secrétariat international confirme que la prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra du 15 au 17 juin 2020. Le lieu de la réunion — probablement dans un pays d'Amérique latine — sera confirmé dans la prochaine circulaire du Conseil d'administration.

Le président précise que des changements seront apportés aux procès-verbaux du Conseil d'administration (dans leur format et présentation) afin d'en raccourcir le contenu, en résumant les points clés et les mesures adoptées.

Séance à huis clos

Le Conseil d'administration discute à huis clos de l'évaluation de la performance du directeur exécutif au cours de l'année 2019, réalisée par le président du Conseil d'administration. Le Conseil approuve la recommandation du président qui est de renouveler son contrat pour une durée supplémentaire de deux ans, soit du 26 novembre 2020 au 26 novembre 2022.

Le Conseil d'administration demande au Comité de Gouvernance et de Supervision d'examiner la possibilité de faire coïncider la fin de ce contrat avec la date de la prochaine conférence mondiale qui devrait se tenir à la mi-2022, et de lui en faire rapport avant sa réunion de juin, pour savoir si une reconduction du contrat du directeur exécutif au-delà du 26 novembre 2022 — car devant être renouvelé à cette date —, devrait alors être proposée.

12 Secrétariat international de l'ITIE

Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter : @EITlorg • www.eiti.org

Annexe A — Décisions du Conseil d'administration concernant les pays

Décision portant sur la demande de prorogation de l'Albanie

L'Albanie est admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017, et la date d'échéance de rapportage est prorogée jusqu'au 30 juin 2020. Si le Rapport ITIE attendu n'est pas publié au 30 iuin 2020. I'Albanie sera temporairement suspendue. Cette suspension temporaire sera levée une fois que l'Exigence 4.8 aura été satisfaite. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'une année, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation de l'Albanie. En raison de la prorogation de l'échéance de rapportage, la date de démarrage de la Validation est fixée au 30 juin 2020.

Décision portant sur la demande de prorogation du Cameroun

Le Cameroun n'est pas admissible à une prorogation de la date d'échéance pour commencer sa deuxième Validation. La Validation du Cameroun commencera donc le 13 février 2020. L'évaluation tiendra compte des progrès accomplis et des informations accessibles au public jusqu'au 13 février 2020.

Décision portant sur la demande de prorogation du Tchad

Le Tchad est admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017, et la date d'échéance de rapportage est prorogée jusqu'au 30 juin 2020. Si le Rapport ITIE attendu n'est pas publié au 30 juin 2020, le Tchad sera temporairement suspendu. Cette suspension temporaire sera levée une fois que l'Exigence 4.8 aura été satisfaite. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'une année, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation du Tchad.

Décision portant sur la demande de prorogation du Guyana

Le Guyana n'est pas admissible à une prorogation de la date d'échéance pour commencer sa deuxième Validation. La Validation du Guyana commencera donc le 25 avril 2020, comme prévu.

Décision portant sur la demande de prorogation du Mali

Le Mali est admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017, et les dates d'échéance de rapportage et de Validation sont prorogées jusqu'au 30 juin 2020 et 1er juillet 2020 respectivement. Si le Rapport ITIE attendu n'est pas publié au 30 juin 2020, le Mali sera temporairement suspendu. Cette suspension temporaire sera levée une fois que l'Exigence 4.8 aura été satisfaite. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'un an, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation du Mali.

Le Mali est admissible à une prorogation de la période de transition pour se conformer à la Norme 2019. Sa troisième Validation commencera le 1er juillet 2020 comme prévu et les dispositions transitoires vers la Norme 2019 s'appliqueront.

13 Secrétariat international de l'ITIE

Décision portant sur la demande de prorogation de la Mauritanie

La Mauritanie est admissible à une prorogation de la période de transition pour se conformer à la Norme 2019. Sa troisième Validation commencera le 27 février 2020 comme prévu et les dispositions transitoires pour passer à la Norme 2019 s'appliqueront.

Décision portant sur la demande de prorogation du Mexique

Le Conseil d'administration de l'ITIE a examiné la demande du Mexique en vue d'une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017 et reconnaît la volonté du gouvernement et du Groupe multipartite de respecter l'échéance. Le Conseil d'administration note que le Mexique a présenté une demande de prorogation le 16 janvier 2020, demandant un report de la date limite au 31 mars 2020. La Norme ITIE exige que les demandes de prorogation soient soumises préalablement à l'échéance de rapportage. Le Conseil d'administration conclut que le Mexique n'est pas admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017 et décide de la suspension temporaire de ce pays à compter du 13 février 2020. Conformément à la Norme ITIE, cette suspension sera levée si le Conseil d'administration de l'ITIE obtient la satisfaction que le Rapport ITIE en suspens sera publié dans le délai de six mois suivant la date d'échéance. Si le Rapport ITIE en attente n'est pas publié au 30 juin 2020, la suspension restera en vigueur jusqu'à ce que le Conseil d'administration de l'ITIE obtienne la confirmation que le pays a satisfait à l'Exigence 4.8. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'un an, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation du Mexique.

Décision portant sur la demande de prorogation du Mozambique

Le Conseil d'administration de l'ITIE a examiné la demande du Mozambique en vue d'une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017 et reconnaît la volonté du gouvernement et du Groupe multipartite de respecter l'échéance. Le Conseil d'administration conclut que le Mozambique n'est pas admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017 et décide de la suspension temporaire de ce pays à compter du 13 février 2020. Conformément à la Norme ITIE, cette suspension sera levée si le Rapport ITIE en attente est publié dans le délai de six mois à compter de la date d'échéance. Si le Rapport ITIE n'est pas publié au 30 juin 2020, la suspension temporaire restera en vigueur jusqu'à ce que le Conseil d'administration de l'ITIE obtienne la confirmation que le pays a satisfait à l'Exigence 4.8. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'un an, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation du Mozambique.

Décision portant sur la demande de prorogation du Pérou

Le Pérou est admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017, et la date d'échéance de rapportage est prorogée jusqu'au 30 juin 2020. Si le Rapport ITIE manquant n'est pas publié d'ici le 30 juin 2020, le Pérou sera suspendu. La suspension ne sera pas levée tant que l'Exigence 4.8 n'aura pas été satisfaite. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'un an, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation du Pérou. En raison de la prorogation de l'échéance de rapportage, la date de démarrage de la Validation est fixée au 30 juin 2020.

Secrétariat international de l'ITIE 14

Décision portant sur la demande de prorogation du Suriname

Le Suriname n'est pas admissible à une prorogation de la date d'échéance pour commencer sa première Validation. La validation du Suriname commencera donc le 13 février 2020. L'évaluation tiendra compte des progrès accomplis et des informations accessibles au public jusqu'au 13 février 2020.

Décision portant sur la demande de prorogation de l'Ukraine

L'Ukraine est admissible à une prorogation de la date d'échéance de publication de son Rapport ITIE 2017, et la date d'échéance de rapportage est prorogée jusqu'au 30 juin 2020. Si le Rapport ITIE attendu n'est pas publié au 30 juin 2020, l'Ukraine sera temporairement suspendue. Cette suspension ne sera levée qu'une fois l'Exigence 4.8 respectée. Si la suspension reste en vigueur pendant plus d'un an, le Conseil d'administration de l'ITIE procédera à la radiation de l'Ukraine.

L'Ukraine est admissible à une prorogation de la date d'échéance pour commencer sa deuxième Validation et à une extension de la période de transition pour se conformer à la Norme 2019. Sa deuxième Validation commencera le 30 juin 2020 et les dispositions transitoires pour passer à la Norme 2019 s'appliqueront.

Décision du Conseil d'administration portant sur la demande de candidature du Niger

L'ITIE accueille le Niger parmi les pays mettant en œuvre l'ITIE à partir du 13 février 2020. En conformité avec la Norme ITIE, le Niger est tenu de publier les informations requises (en général sous la forme d'un Rapport ITIE) dans un délai de 18 mois à compter de la date de son admission en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE (c'est-à-dire avant le 13 août 2021). La Validation commencera dans le délai de deux ans et demi suivant la date à laquelle le Niger est devenu pays candidat (c'est-à-dire d'ici le 13 août 2022).

Décision du Conseil d'administration portant sur la demande de candidature de la Guinée équatoriale

Le Conseil d'administration de l'ITIE accueille favorablement la candidature de la Guinée équatoriale en vue de la mise en œuvre de l'ITIE. Il reconnaît l'engagement du gouvernement et les progrès réalisés pour établir un groupe de travail et préparer un plan d'activités aux fins de la mise en œuvre de l'ITIE. Le Conseil d'administration conclut toutefois que la demande présentée le 6 novembre 2019 n'apporte pas suffisamment de preuves démontrant le respect des cinq conditions pour adhérer à l'ITIE. Le Conseil d'administration de l'ITIE souligne l'importance de l'engagement de la société civile et de l'adhésion au Protocole de l'ITIE relatif à la société civile. Il charge le Secrétariat international d'apporter son soutien à la Guinée équatoriale pour de satisfaire aux Exigences 1.3, 1.4 et 1.5 de la Norme ITIE.

Le Conseil d'administration demande en particulier au Secrétariat international de réaliser une mission en Guinée équatoriale afin de recueillir des informations supplémentaires et les points de vue des parties prenantes sur la crédibilité du processus ITIE et de préparer une évaluation actualisée à soumettre à sa considération. Il encourage la participation active des organisations locales et internationales de la société civile, des entreprises de soutien et des donateurs pour faire avancer le processus de candidature à l'ITIE. Le Conseil d'administration convient d'examiner le cas lors de sa prochaine réunion en juin.

Secrétariat international de l'ITIE 15

Décision du Conseil d'administration relative à l'établissement d'un projet pilote visant à encourager les divulgations systématiques

Le Conseil d'administration convient de créer un projet pilote, sous la supervision du Comité de Mise en œuvre. Le Secrétariat international collaborera avec les Groupes multipartites qui souhaiteraient élaborer d'autres méthodes de rapportage ITIE, en s'appuyant sur la compilation et l'analyse des données divulguées de façon systématique. Le projet pilote permettra d'examiner différents contextes et conditions, afin d'encourager les Groupes multipartites à utiliser activement les données pour effectuer des analyses, influencer les décideurs politiques et informer un plus vaste éventail de personnes.

Décision du Conseil d'administration au sujet de la Validation de la République dominicaine

Le Conseil d'administration convient que la République dominicaine a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016.

La mise en œuvre de l'ITIE en République dominicaine a permis d'améliorer la disponibilité de l'information et de renforcer le dialogue entre les parties prenantes. Le portail en ligne de l'ITIE offre des informations aisément accessibles et compréhensibles. La transparence totale des contrats et la libre disponibilité, par exemple, des données relatives à la production et aux exportations, permettent un débat éclairé autour du secteur extractif. La République dominicaine est invitée à envisager l'instauration d'une divulgation systématique des données concernant les revenus et les paiements, tant par le biais des systèmes gouvernementaux que par ceux des entreprises.

Le Conseil d'administration reconnaît que le Groupe multipartite est devenu une plate-forme importante pour les discussions sur le partage des gains entre le niveau central et le niveau local. La mise en œuvre de l'ITIE en République dominicaine a eu, cependant, un impact limité sur le débat public et les politiques publiques. Le Conseil d'administration encourage le Groupe multipartite à adopter des recommandations pertinentes au niveau des politiques dans le but de renforcer la gouvernance du secteur extractif et de mener des activités de sensibilisation complémentaires pour s'assurer que l'ITIE contribue au débat public. Le Conseil d'administration prend note des préoccupations de certaines parties prenantes concernant l'efficacité et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE à ce jour et encourage la République dominicaine à consolider les récentes améliorations en matière de divulgation et de rapportage ITIE, en particulier en ce qui concerne la qualité des données.

Le gouvernement de la République dominicaine est prié de veiller à ce qu'il n'y ait pas de contraintes légales, réglementaires ou pratiques à la participation pleine, active et efficace de la société civile dans tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE et du débat sur la gouvernance des ressources extractives. Le Conseil d'administration évaluera le respect de cette disposition lors de la deuxième Validation. Compte tenu de l'impact économique et social important de la mine d'or de Pueblo Viejo, le gouvernement et l'industrie sont encouragés à veiller à ce que les citoyens aient un accès adéquat aux informations relatives au projet et aux autres développements dans le secteur. Il est rappelé aux parties prenantes que tout membre a le droit de soumettre une question à la discussion du Groupe multipartite. Le Groupe multipartite est encouragé à examiner les réformes liées à la formule de partage des revenus au niveau infranational, et à faire en sorte que les Rapports ITIE fournissent des informations permettant de

Document du Conseil d'administration de l'ITIE Procès-verbal de la 46^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

renforcer la compréhension du public sur le sujet. Le Groupe multipartite pourrait également envisager des divulgations supplémentaires liées au suivi des aspects environnementaux et à la gestion des revenus.

Le Conseil d'administration a déterminé que la République dominicaine aura 6 mois, c'est-à-dire jusqu'au 14 août 2020, avant la deuxième Validation pour mettre en œuvre les actions correctives concernant les exigences relatives aux données de production (3,2), aux transferts infranationaux (5,2), et aux résultats et à l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE (7,4). En prenant cette décision, le Conseil d'administration ne tient pas compte des développements liés aux exigences ayant surgi après le début de la Validation, car la proposition tendant à considérer les développements et les informations divulguées après le début de la Validation n'a pas reçu le plein appui du Groupe multipartite.

Cette décision du Conseil d'administration fait suite à une Validation qui a débuté le 1er janvier 2019. Conformément à la Norme ITIE 2016, le Secrétariat international a procédé à une évaluation initiale. Un Validateur Indépendant a examiné les conclusions de cette évaluation, puis a soumis un projet de rapport de Validation au Groupe multipartite afin que ses membres puissent y apporter leurs commentaires. Ceux-ci ont été pris en compte par le Validateur Indépendant dans la version finale du rapport de Validation et ce dernier a répondu aux observations du Groupe multipartite. La décision finale a été prise par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Annex B - List of participants

Participant List - 46th EITI Board meeting

(Board members not attending in grey)

Chair

Rt Hon. Helen CLARK

Countries

Implementing Countries

Mr Ruslan BAIMISHEV, Director of Subsoil Use Department, Ministry of Industry and Infrastructure Development, Kazakhstan

Alt: Mr Oleksii RIABCHYN, Deputy Minister of Environmental Protection and Energy, Ukraine

Ms Maria Teresa S. HABITAN, Assistant Secretary of the Department of Finance, Philippines

Alt: Mr Ego SYAHRIAL, Secretary General of Ministry of Energy and Mineral Resources, Indonesia

Mr Ian Chitumba MWIINGA, Head, EITI Secretariat, Zambia

Alt: Mr Samuel URKATO, Minister of Mines and Petroleum, Ethiopia

Ms Awa Marie COLL-SECK, Minister of State, Senegal

Alt: Mr Django Mady COULIBALY, EITI National Coordinator, Mali

Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA, EITI National Coordinator, Ministry of Finance, Cameroon Alt: Ms Marie-Thérèse HOLENN AGNONG, EITI National Coordinator, Democratic Republic of Congo

Ms Carolina ROJAS HAYES, Vice Minister of Mines, Ministry of Mines and Energy, Colombia Alt: Mr Victor Murillo HUAMÁN, Vice-Minister of Hydrocarbons, Ministry of Energy and Mines, Peru

Supporting Countries

Ms Sonia Le BRIS, Director General, External Policy and Partnerships Branch, Natural Resources Canada Alt: Mr Michael TOYRYLA, Director, Office of Policy Analysis and Public Diplomacy, Bureau of Energy Resources, U.S. Department of State, USA

Ms Marte BRISEID, Senior Adviser, Oil for Development Section, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), Norway

Alt: Mr Timo VOIPIO, Senior Advisor, Ministry of Foreign Affairs, Finland

Mr Sören DENGG, Head of Division, Energy, Infrastructure and Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany

Alt: Mr Jürg VOLLENWEIDER, Deputy Head, Macroeconomic Support Division, State Secretariat for Economic Affairs (SECO), Switzerland

Civil Society Organisations

Mr César GAMBOA, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Perú

Alt: Mr Óscar PINEDA, Project on Organizing, Development, Education and Research (PODER), Mexico

Mr Brice MACKOSSO, Secretaire Permanent, Commission Justice et Paix, Republic of Congo Alt: **Mr Mtwalo MSONI**, PWYP National Coordinator, Zambia

Ms Cielo MAGNO, Assistant Professor Bantay Kita; School of Economics University of the Philippines Diliman, Philippines

Alt: Ms Diana El KAISSY, Executive Director, The Lebanese Oil and Gas Initiative (LOGI), Lebanon

Mr Oleksiy ORLOVSKY, International Renaissance Foundation, Ukraine

Alt: Ms Maria LOBACHEVA, Executive Director, Echo - Public Association, Kazakhstan

Document du Conseil d'administration de l'ITIE Procès-verbal de la 46e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

Ms Erica WESTENBERG, Director of Governance Programs, Governance Institute (NRGI)

Alt: Mr Simon TAYLOR. Co-founder and Director, Global Witness

Companies including Investors

James NICHOLSON, Head of Corporate Responsibility, Trafigura Group

Alt: Ms Dyveke ROGAN, Senior Analyst, Norwegian Bank Investment Management (NBIM)

Mr Stuart BROOKS, Manager, International Relations, Chevron

Alt: Mr Tom HUFFAKER, Senior Advisor, Corporate Issues, Exxon Mobil Corporation

Mr Stephen DOUGLAS, Senior Adviser to the President, Exploration & Production, Total

Alt: Mr Erik NÜRNBERG - Senior Legal Policy Adviser, Equinor

Mr James ENSOR, Executive Director, BHP Billiton Foundation

Alt: Mr Carlos ARANDA, Manager Technical Services, Southern Peru Copper Corporation

Mr Alan McLEAN Executive Vice President Taxation and Corporate Structure, Royal Dutch Shell plc

Alt: Mr Dominic EMERY, Vice President, Group Strategic Planning, BP

Ms Simone NIVEN, Group executive Corporate Relations, External Affairs, Rio Tinto

Alt: Mr Richard MORGAN, Anglo American

Board Secretary

Mr Mark ROBINSON, Executive Director, EITI International Secretariat, Oslo

19 Secrétariat international de l'ITIE

Téléphone: +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter: @EITlorg • www.eiti.org

Observers

Ms Aida P AAMOT. Consultant

Ms Gro ANUNDSKAAS, Assistant Director General, Ministry of Petroleum and Energy, Norway

Mr Abdelkarim AKSAR, Permanent Secretary, EITI, Niger

Ms Francess Piagie ALGHALI, Minister of State, Office of the Vice President, Sierra Leonne

Mr Nick ALLEN, Societal Issues Manager, BP

Mr Koffi Sewonou AMEKUDZI, Chef Cellule Administration et Renforcement de Capacités, Togo

Ms Dolly AZIZ, Operations Officer, EGPS Program/Secretariat, World Bank

Mr Luke BALLENY, Manager, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

Ms Nicky BLACK, Director, Social and Economic Development, ICMM

Ms Rachel BONFANTE, General Manager, Corporate Affairs, Chevron

Mrs Maria del Mar BONKANKA TABARES, Secretary of State of the Ministry of Finance, Economy and Planning, Member of the National Commission, Equatorial Guinea

Ms Christine DETAILLE, Head of Unit Transitional Development and Governance, Ministry of Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation, Belgium

Mr Mamadou DIABY, National Coordinator, Guinea

Ms Sophie DURHAM, Senior Advisor, Climate Change and Public Policy, Kosmos Energy

Ms Rebecca ENGEBRETSEN, Policy Analyst – Anti-Corruption and Illicit Financial Flows, The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), France

Mr Mustapha FALL, Legal Advisor, EITI Senegal

Ms Lisa GÜNTHER, Policy Officer, Federal Ministry of Economic Affairs and Energy, Germany

Mr Adamou Souley HAMADOU, Prime Minister's Chief of State and Chair of the MSG, Niger

Ms Rosie HARDCARE, Personal Assistant, EITI Chair

Ms Heidi Sandvand HEGERTUN, Assistant Director, The Knowledge Bank, Oil for Development Section, Norway

Ms Lina HOLGUIN, Senior Policy Analyst, Natural Resources and Governance Division, Global Affairs, Canada

Mr Jon Anton JOHNSON, Senior Adviser, Section for Energy & Climate, Ministry of Foreign Affairs, Norway

Ms Sun-Min KIM, Head and Advisor, BMZ-funded Extractives for Development program, Germany

Mr Henry von KLENCKE, Federation of the German Industries (BDI), Companies constituency coordinator, D-EITI MSG, Germany

Mr Talab El Vadel LEMINE, National Coordinator, Mauritania

Ms Giada LEPORE, Responsible and Sustainable Enterprise Department, Eni IMPRESSO, Italy

Mr Abadam Abakar MAINA, Statistics and Database Officer, Chad

Mr Robert MOIDOKANA, National Coordinator, Central African Republic

Ms Marion MONDAIN, Civic space advisor, Publish What You Pay (PWYP), UK

Ms Kumiko MORIE, Economic Security Division, Economic Affairs Bureau, Ministry of Foreign Affairs, Japan

Mr Christian MOUNZEO, 1st Vice-Chairman, EITI Executive Committee, Republic of Congo

Ms Edda MÜLLER, Former Chair, Transparency International Germany, EITI MSG member, Germany

Ms Svetlana MIZINA, EITI Advisor, GIZ, Ukraine

Ms Isabel MUNILLA, Policy Lead, Extractive Industries Transparency, Oxfam America

Mr Frode NEERGAARD, Chief Adviser, Growth and Employment in Development Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ms Olesia NEKHOROSHKO, EITI National Coordinator, Ukraine

Mr Gabriel Mbaga OBIANG LIMA, President of the National Commission and Minister of Mines and Hydrocarbons, Equatorial Guinea

Mr Jacinto NGUEMA OWONO, Permanent National Secretary of the National Commission and Director of National Content in the Ministry of Mines and Hydrocarbons, Equatorial Guinea

Ms Matilda OHENE, General Manager, Administration, Ghana National Petroleum Corporation, Ghana

Mr Michel OKOKO, EITI, National Coordinator, Republic of Congo

Mr Papa Alioune Badara PAYE, Deputy Permanent Secretary, Senegal

Ms Elisa PETER, Executive Director, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Victor PONSFORD, Communications Manager, Open Ownership, UK

Mr Boris RAEDER, Head, German EITI Secretariat, Germany

Mr Sven Ulrich RENNER, EGPS Program Manager, World Bank, USA

Ms Haley RICE, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Mark RICHARDS, Chief Advisor, Global External Affairs and Economic Policy, Rio Tinto

Mr Pierre SAADE, Regional Coordinator for the MENA region, Publish What you Pay, Lebanon

Mr Idrissa SADIO, Premier Conseiller, Ambassade du Sénégal, The Hague, Netherlands

Mr Charles SETEN, Energy Officer, U.S. Department of State / Bureau of Energy Resources, USA

Mr Christopher SHELDON, Practice Manager Extractives, World Bank

Ms Linda TAMAKLOE, Investor Relations, Ghana National Petroleum Corporation, Ghana

Ms Vimala THANGAVELOO, Senior Legal Counsel, Social Responsibility, Shell International B.V, The Netherlands

Mr Thom TOWNSEND, Executive Director, Open Ownership, UK

Ms Sally TRUONG, Director, Private Sector Development, Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia

Mr David Waigwa WACHIRA, EITI unit liaison, World Bank, USA

Mr Ivan-Lorenzo WILLIAMS MONGOLUE, Deputy National Coordinator of the Permanent National Secretariat, Equatorial Guinea

Ms Johanna WYSLUCH, Sector Project Director, Extractives and Development, German Development Agency (GIZ), Germany

EITI International Secretariat

Ms Chiugo AGHAJI, Country Officer

Mr Bady Mamadou BALDÉ, Africa Director

Mr Sam BARTLETT, Technical Director

Mr Nassim BENNANI KABCHI, Country Officer

Secrétariat international de l'ITIE 21

Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter : @EITlorg • www.eiti.org

Document du Conseil d'administration de l'ITIE Procès-verbal de la 46e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

Ms Christina BERGER, Digital Manager

Mr Christopher CLAUSSEN, Technical Manager

Ms Murjana GAMAWA, Country Manager

Mr Alex GORDY, Validation Director

Ms Gisela GRANADO, Country Manager

Ms Catherine GREENE, Country Officer

Ms Rachel HOLLARS, Communications Officer

Mr Andrew IRVINE, Legal and Corporate Engagement Manager

Ms Joanne JONES, Communications Director

Ms Lyydia KILPI, Validation Manager

Ms Shemshat KASIMOVA, Projects & Board Liaison Manager

Ms Leah KROGSUND, Capacity Building & Events Manager

Ms Maylis LABUSQUIÈRE, Country Officer

Ms Annie MAGNUS, Country Officer

Mr Esteban MANTECA, Country Manager

Ms Gay ORDENES, Asia Director

Mr Hugo PARET, Technical Officer

Mr Francisco PARIS, LAC Regional Director

Ms Leila PILLIARD, Communications Officer

Ms Ines SCHJOLBERG MARQUES, Policy Director

Ms Indra THÉVOZ, Policy and Country Officer

Ms Olesia TOLOCHKO, Country Officer

Ms Oliana VALIGURA, Regional Director

Mr Edwin WARDEN, Country Officer

Mr Brynjar WIERSHOLM, Finance & HR Director

Ms Anlaug ØVERGAARD ØSTBY, Executive Asst. & Admin Officer

22

Téléphone: +47 222 00 800 • E-mail: secretariat@eiti.org • Twitter: @EITlorg • www.eiti.org Adresse: Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège